

# Projet académique 2012 - 2016



**MIEUX  
ACCUEILLIR**

**MIEUX  
ACCOMPAGNER**



**MIEUX  
FORMER**

Une École à la fois plus juste pour tous et exigeante pour chacun.





**D**EPUIS QUELQUES ANNÉES, l'Académie de Corse se distingue régulièrement par des taux de réussite supérieurs à la moyenne nationale et par des taux d'accès aux différents examens du secondaire en progrès constant. Ce constat est très satisfaisant mais il ne saurait avoir pour effet d'affaiblir notre niveau de vigilance ou de réduire notre volonté, bien au contraire. Des améliorations sont non seulement possibles et également souhaitées mais aussi nécessaires.

Le projet académique 2012-2016 se fonde essentiellement sur trois axes : mieux accueillir, mieux accompagner et mieux former les élèves et les personnels du service public de l'Éducation. Ces axes ne sont pas cloisonnés, s'interpénètrent et se conjuguent autour d'un certain nombre de principes parmi lesquels le respect de l'égalité filles-garçons.

Le projet académique est constitué de fiches-actions ouvrant des pistes pour atteindre les objectifs fixés. Il laisse toute sa place aux initiatives et à l'autonomie des établissements et des écoles. Dans cet esprit, je compte évidemment sur l'implication de l'ensemble de la cité éducative pour promouvoir des projets innovants s'inscrivant dans la défense de la ruralité et la prise en compte de la difficulté scolaire liée à l'environnement socioculturel des écoles et établissements dont chacun a la charge.

Il me semble également opportun de souligner que le groupe de pilotage, maître d'œuvre du projet académique, devient un groupe de suivi chargé non seulement de sa mise en œuvre mais également d'une auto-évaluation régulière et ciblée.

L'Éducation Nationale, sans doute plus que toute autre administration, doit faire face avec lucidité aux graves difficultés créées par la crise en général ; en particulier le risque d'accroissement des inégalités tant sociales que territoriales. Il est communément admis que l'avenir de la société française dépend plus que jamais de la réussite de son école.

A ce propos, il suffit de reprendre l'exemple récent de la concertation « Refondons l'école de la République » organisée en Corse. La démarche participative initiée par le Ministère de l'Éducation Nationale a connu un véritable succès et a permis de réunir l'ensemble des acteurs de la société autour du thème de l'Éducation et de l'avenir de l'École. Les échanges ont été particulièrement constructifs dans la mesure où les participants ont accepté de débattre librement sans pour autant s'enfermer dans des positions idéologiques, sociales, institutionnelles ou syndicales arrêtées. La refondation de l'école ne fait que commencer et ne s'arrêtera pas à la loi d'orientation et de programmation. Le projet académique, que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui, tend vers la réalisation des nouveaux objectifs fixés par la Nation à son École : *une École à la fois plus juste pour tous et exigeante pour chacun.*

Je sais pouvoir compter sur la détermination de tous pour relever les défis de demain et donner à la jeunesse toutes les chances de réussite qu'elle mérite ■

MICHEL BARAT  
Recteur de l'Académie de Corse  
Chancelier des Universités

# Les chiffres de l'Académie de Corse

## (Public et privé, année scolaire 2012-2013)

### ► Les élèves et les personnels

- **25 087** élèves du premier degré répartis dans **258** écoles ;
- **21588** élèves du second degré dans **47** établissements du second degré ;
- **1423** emplois d'enseignants et assimilés (inspection, intervenants extérieurs) dans le premier degré ;
- **2012,5** emplois d'enseignants et assimilés (personnels de direction, CPE, personnels d'inspection et d'orientation) dans le second degré ;
- **751,5** emplois de personnels IATOSS (ingénieurs, administratifs, techniques, santé et social, AVSI, assistants d'éducation).
- **259,6** millions d'euros de budget annuel attribués par le MEN

### ► Les élèves et les personnels

- **258** écoles : **66** écoles maternelles, **186** écoles élémentaires, **4** écoles privées, **2** écoles spécialisées ;
- **31** collèges (dont 2 privés), **11** lycées généraux et technologiques (dont 2 privés), **4** lycées professionnels, **1** EREA

### ► Nombre d'élèves recevant un enseignement de langue et culture corses (LCC) en 2012

- 1<sup>er</sup> degré : **24 702** élèves (99%) dont **7037** suivent, outre les 3 heures de Corse, un enseignement dans des disciplines non linguistiques.
- 2<sup>d</sup> degré ; **7541** élèves en collège (60%), **1027** élèves en LEGT (20 %), **952** élèves en LP (35%).

### ► Taux de réussite aux examens (%)

	Académie de Corse		National
	2011	2012	2012
	▼	▼	▼
DNB	87,1	87,3	84,5
Baccalauréat général	89,7	91,6	89,6
Baccalauréat technologique	78,9	87,1	83,4
Baccalauréat professionnel	84,5	82,8	78,2

# Projet de l'Académie de Corse 2012-2016

## MIEUX ACCUEILLIR

- Tous les élèves, du premier au second degré, filles et garçons, tout particulièrement : les publics spécifiques : troubles spécifiques des apprentissages (DYS), porteurs de handicap, scolarisation en milieu ordinaire de ces élèves (cas des élèves intellectuellement précoces), les élèves internes (collèges, lycées).
- les parents.

### MISE EN ŒUVRE

- Une politique de liaisons inter-degrés et inter-cycles, avec nos partenaires : collectivités, université, entreprises, associations...
- Un projet éducatif dans chaque internat.
- Une politique d'enseignement bilingue et d'offre généralisée de la langue et de la culture corses.
- Un accueil individualisé à tous les niveaux du parcours de formation avec le recours à des parcours personnalisés.
- Une construction progressive du projet personnel d'orientation.
- Une politique de diagnostics par compétence : socle commun et LPC.
- Une politique visant à mobiliser les familles et à les faire participer à la réussite de leurs enfants.
- Une politique de mobilité européenne et internationale.

## MIEUX ACCOMPAGNER

- Tous les élèves, du premier au second degré, filles et garçons, tout particulièrement :
  - Les élèves en grande difficulté ;
  - Les absentéistes ;
  - Les décrocheurs.

### MISE EN ŒUVRE

- Une politique de réseaux pour assurer la continuité éducative :
  - écoles-collège, l'école du socle commun pour tous les élèves ;
  - collèges-lycées, mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé ;
  - lycées-lycées, mutualisation des offres de formation (enseignements d'exploration, langues, options,...) ;
  - des possibilités de modifier les trajectoires en intégrant des cursus différents (tutorat, stages de remise à niveau, stages passerelles, etc...).
- Une politique de suivi et d'orientation positive pour tous les élèves :
  - personnalisation des parcours (PDMF, formation à l'orientation, entretiens individualisés...).
- Une politique d'excellence linguistique par le bilinguisme français-corse ouvrant sur le plurilinguisme.
- Une politique du numérique :
  - le numérique au cœur des parcours de réussite des élèves et des étudiants, en particulier grâce au développement des usages pédagogiques de l'ENT
- Une politique de structuration et de valorisation de l'enseignement des sciences.
- Une politique de ressources pédagogiques spécifiques.
- Une politique culturelle par la mise en œuvre du volet culturel dans chaque projet d'établissement.
- Une politique favorisant l'ouverture internationale.

## MIEUX FORMER

- Tous les élèves, du premier au second degré, filles et garçons, tout particulièrement :
  - Les lycéens (voies G T P) ;
  - Les élèves de SEGPA affectés en LP ;
  - Les élèves ULIS.
- Les AED.
- Les enseignants.
- Les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.
- Les professeurs et CPE stagiaires.
- Les personnels administratifs, techniques, de santé et sociaux.

### MISE EN ŒUVRE

- Une politique de rapprochement :
  - lycée - supérieur ;
  - lycée - vie active.
- Une politique de valorisation de l'enseignement professionnel
- Une politique de veille de l'évolution de la carte académique des formations.
- Un grand plan de formation continue en langue corse des maîtres du premier degré.
- Une politique d'éveil à la citoyenneté et à l'exercice des responsabilités.
- Des pratiques pédagogiques adaptées.
- Une personnalisation du parcours de formation professionnelle des professeurs et CPE stagiaires.
- Un plan de la formation des personnels repensé.
- Au moins une expérience de mobilité à l'étranger pour chaque élève.

# sommaire

## Les publics spécifiques

Les élèves ayant des besoins particuliers en classe ordinaire (suivis médicaux, sociaux, éducatifs ou pédagogiques).....	p 8
Les élèves en grande difficulté pour prévenir le décrochage scolaire .....	p 8
Les élèves intellectuellement précoces (EIP) .....	p 9
Les élèves porteurs de troubles spécifiques des apprentissages (TSA) .....	p 9
Les élèves porteurs de troubles envahissants du développement (TED) .....	p 10
Les formations professionnelles pour les élèves de l'enseignement adapté.....	p 10

## La formation professionnelle en ULIS

Élèves atteints de troubles des fonctions cognitives .....	p 10
--	------

## Tous les élèves (1<sup>er</sup> degré)

Une politique de liaisons.....	p 11
Une politique de suivi ciblé sur deux axes .....	p 12

## Les élèves en grande difficulté (1<sup>er</sup> degré)

Une politique de suivi spécifique en direction de l'illettrisme et du décrochage .....	p 11
--	------

## Les élèves en difficulté (1<sup>er</sup> degré)

Une politique de suivi en direction de l'amélioration des acquis.....	p 12
---	------

## Tous les élèves de la 5<sup>e</sup> à la terminale

Une politique de suivi et d'orientation positive pour tous les élèves.....	p 13
--	------

## Les élèves de la voie professionnelle

Poursuivre la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle .....	p 14
---	------

## Valorisation de la voie professionnelle

Valoriser la voie professionnelle au bénéfice des publics accueillis .....	p 15
--	------

## Tous les élèves, tous les personnels

Une politique de structuration et de valorisation de l'enseignement des sciences.....	p 16
---	------

## Tous les élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés

Le numérique au service des apprentissages .....	p 17
--	------

## Tous les élèves

Une politique de liaisons inter degrés et inter cycles.....	p 18
Une politique d'enseignement bilingue et d'offre généralisée de la langue et culture corses .....	p 19
Une politique d'excellence linguistique par le bilinguisme français-corse ouvrant sur le plurilinguisme .....	p 20
Une politique d'ouverture et de mobilité internationale .....	p 21
Suivi et personnalisation des parcours, une politique d'éveil à la citoyenneté .....	p 21
Une politique d'éveil à la citoyenneté et à l'exercice des responsabilités :	
construire la politique éducative de l'établissement .....	p 22
Promouvoir la santé des élèves comme condition de réussite .....	p 24

## **Tous les élèves, tous les personnels**

Une politique d'éveil à la citoyenneté et à l'exercice de la responsabilité ..... p 23

Une politique de ressources pédagogiques spécifiques ..... p 25

## **Les élèves internes**

L'internat : un atout pour la réussite scolaire et l'intégration sociale ..... p 24

## **Tous les personnels**

Un plan de formation des personnels repensé ..... p 26

## **Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

Un grand plan de formation continue en langue corse des maîtres du 1<sup>er</sup> degré. .... p 26

## **Les enseignants : les professeurs principaux**

Un plan de formation des personnels repensé ..... p 27

## **Les référents culture**

Un plan de formation des personnels repensé : une aide à l'élaboration de partenariats et à l'incitation aux jumelages..... p 27

## **Les enseignants en charge de l'histoire des arts**

Un plan de formation des personnels repensé. Une plateforme académique en soutien à l'enseignement de l'histoire des arts. .... p 28

## **Les enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés**

Un plan de formation des personnels repensé. Une aide à l'élaboration d'un projet culturel..... p 28

## **Les chefs d'établissements/les directeurs d'écoles**

Un plan de formation des personnels repensé. Une aide à la rédaction du volet culturel des projets d'établissement ou d'école. .... p 29

Un plan de formation des personnels repensé. Une aide à l'élaboration de l'accompagnement éducatif. L'éducation artistique et culturelle. .... p 29

## **Les professeurs des écoles stagiaires (1<sup>er</sup> degré)**

Une personnalisation du parcours de formation professionnelle..... p 30

## **Tous les enseignants**

Un plan de la formation des personnels repensé..... p 30

## **Les parents, membres actifs de la communauté éducative**

Une politique visant à mobiliser les familles et à les faire participer à la réussite de leurs enfants..... p 31

## ► Les publics spécifiques : les élèves ayant des besoins particuliers en classe ordinaire (suivis médicaux, sociaux, éducatifs ou pédagogiques)

### MIEUX ACCUEILLIR

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Un accueil individualisé à tous les niveaux du parcours de formation avec le recours à des parcours personnalisés.
<b>ACTIONS</b>	<p>Préparer l'affectation et la scolarisation dans la structure la plus adaptée</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Constituer une équipe départementale de suivi (Service médico-social, référents ASH, service de la scolarité)</li><li>- Organiser le signalement de ces élèves en cas de changement d'établissement à l'équipe de suivi</li><li>- Déterminer un réseau d'établissements d'accueil (profilage de l'établissement ou identification des ressources) et prévoir les stages inter-catégoriels nécessaires</li><li>- Répartir les moyens horaires spécifiques</li><li>- Informer les établissements d'accueil</li><li>- Développer une politique de diagnostics par compétences pour le volet pédagogique du projet d'accueil.</li></ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Formalisation d'un projet d'accueil</li><li>- Bilan quantitatif et qualitatif des projets.</li></ul>

## ► Les publics spécifiques : Les élèves en grande difficulté pour prévenir le décrochage scolaire

### MIEUX ACCOMPAGNER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Un accueil individualisé à tous les niveaux du parcours de formation avec le recours à des parcours personnalisés.
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Repérer les élèves : exploitation des évaluations, développer une politique de diagnostics par compétence.</li><li>- Organiser le suivi des élèves : relance des cellules de veille dans les EPLE.</li><li>- Former les professeurs principaux : élaboration de projets, connaissance des dispositifs.</li><li>- Former les enseignants : différenciation pédagogique, pratiques pédagogiques de remédiation...</li><li>- Favoriser la mutualisation des dispositifs d'alternance.</li><li>- Former des enseignants référents.</li><li>- Dédier un site académique : présentation des dispositifs, textes réglementaires, boîte à outils...</li><li>- Accentuer la politique de prévention de l'absentéisme.</li><li>- Maintenir la continuité éducative hors de l'école (accompagnement des familles, renforcement du partenariat avec les services médicaux et sociaux).</li></ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Formalisation d'un projet d'accueil.</li><li>- Bilan quantitatif et qualitatif des projets.</li></ul>



## ► Les publics spécifiques : Les élèves intellectuellement précoces (EIP)

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Réponse aux besoins des élèves intellectuellement précoces.
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Créer une cellule académique d'appui afin de recenser les situations, les examiner, mutualiser les expériences, accompagner les établissements.</li><li>- Organiser un réseau des établissements pour répondre aux problématiques spécifiques des élèves intellectuellement précoces.</li><li>- Former des personnes-ressources.</li></ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Formation d'une douzaine de personnes par département et par an.</li><li>- Constitution d'un parcours de formation adapté pour les EIP.</li><li>- Développement de dispositifs dédiés pour les EIP qui ne peuvent bénéficier pleinement d'une scolarité dans leur établissement de référence.</li></ul>

## ► Les publics spécifiques : Les élèves porteurs de troubles spécifiques des apprentissages (TSA)

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Mise en œuvre d'un protocole d'accompagnement des élèves porteurs de TSA.
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Former un groupe de pilotage académique.</li><li>- Élaborer un protocole des bonnes pratiques à destination des établissements.</li><li>- Mettre en réseau des établissements.</li><li>- Développer des partenariats externes.</li><li>- Former des personnels en établissement ou en circonscription du 1<sup>er</sup> degré.</li></ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adhésion des établissements et des circonscriptions à un protocole d'accompagnement.</li></ul>

## ► Les publics spécifiques : Les élèves porteurs de troubles envahissants du développement (TED)

### MIEUX ACCUEILLIR

### MIEUX ACCOMPAGNER

### MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Professionaliser les acteurs de la scolarisation des élèves porteurs de TED.
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Former des équipes et des auxiliaires de vie scolaire.</li><li>- Mutualiser les pratiques autour des expériences réussies.</li><li>- Développer un partenariat avec les établissements et services médico-sociaux.</li></ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Formation spécialisée des AVS-I et AVS-co.</li><li>- Formation des enseignants.</li><li>- Convention spécifiques.</li></ul>

## ► Les publics spécifiques : Les formations professionnelles pour les élèves de l'enseignement adapté

### MIEUX ACCUEILLIR

### MIEUX ACCOMPAGNER

### MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Une mise en réseau pour préparer l'accès à une formation professionnelle dans des filières porteuses d'emploi.
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Définir pour chaque secteur des champs professionnels accessibles.</li><li>- Organiser en réseau des établissements en fonction des équipements et des plateaux techniques.</li><li>- Former des personnes-ressources.</li></ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adaptation des parcours de formation.</li><li>- Évolution des champs professionnels.</li><li>- Accès à la qualification.</li></ul>

## ► La formation professionnelle en ULIS

### MIEUX ACCUEILLIR

### MIEUX ACCOMPAGNER

### MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Adaptation des parcours de formation pour les élèves atteints de troubles des fonctions cognitives.
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mailler le territoire académique pour offrir une formation professionnelle aux élèves sortant d'ULIS 3<sup>e</sup>.</li><li>- Professionnaliser les PLP concourant à la formation.</li><li>- Mettre en place des portefeuilles de compétences en cohérence avec les référentiels des diplômes.</li></ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Constitution d'un parcours de formation adapté.</li><li>- Développement des dispositifs dédiés sur le territoire académique.</li><li>- Délivrance d'attestation de compétences professionnelles.</li></ul>

## ► Tous les élèves (1<sup>er</sup> degré)

### MIEUX ACCOMPAGNER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Une politique de liaisons.
<b>ACTIONS</b>	<u>Renforcement des liaisons</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- inter-degrés et inter-cycles</li><li>- avec l'extra scolaire (partenariats)</li></ul> <u>Généralisation de diagnostics par compétences (LPC)</u> <u>Mobilisation des familles</u>
<b>INDICATEURS</b>	Recensement des actions engagées dans chacun des trois domaines.

## ► Les élèves en grande difficulté (1<sup>er</sup> degré)

### MIEUX ACCOMPAGNER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Une politique de suivi spécifique en direction de l'illettrisme et du décrochage.
<b>ACTIONS</b>	<u>Personnalisation des parcours scolaires compte tenu des dispositifs existants</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- en mettant l'aide personnalisée au service de la lutte<ul style="list-style-type: none"><li>*contre l'illettrisme sur deux axes :<ul style="list-style-type: none"><li>le langage oral et la conscience phonologique</li><li>le vocabulaire</li></ul></li><li>*contre l'innumérisme</li></ul></li><li>- en organisant le service de sorte que les enseignants de PS et MS prennent en charge des groupes de GS, CP, CE1</li></ul> <u>Réduction du nombre d'élèves concernés par un suivi spécifique</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- au cycle 2 : GS/CP et CE1/CE2</li><li>en fin de cycle 3 (exemple: mise en place des commissions de liaison CM2/6<sup>e</sup>)</li></ul>
<b>INDICATEURS</b>	Nombre d'enseignants concernés. Nombre d'élèves pris en charge. Nombre d'élèves maintenus au cycle 2. Nombre d'élèves dont le cas est considéré.

## ► Les élèves en difficulté (1<sup>er</sup> degré)

### MIEUX ACCOMPAGNER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Une politique de suivi en direction de l'amélioration des acquis.
<b>ACTIONS</b>	<p>Priorité au dispositif « accompagnement éducatif » en éducation prioritaire sur l'axe scolaire</p> <p>Développement des actions de liaison</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- dans le cadre de dispositifs partenariaux de réussite éducative</li><li>- avec le collège de secteur (PPRE passerelle)</li></ul> <p>Enrichissement du vocabulaire sur deux axes</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- quantitatif</li><li>- par la mise en œuvre de programmation de cycles</li></ul> <p>Organisation des stages de remise à niveau de rentrée scolaire s'adressant aussi aux élèves de CE2 voire de CE1</p>
<b>INDICATEURS</b>	<p>Nombre d'élèves concernés par ce dispositif (aide aux devoirs).</p> <p>Nombre d'élèves dans les différents dispositifs partenariaux.</p> <p>Nombre d'élèves concernés par un PPRE passerelle.</p> <p>Nombre d'enseignants ayant mis en place « le cahier de mots » par école.</p> <p>Nombre de mots acquis dans l'année (en général et en sciences en particulier).</p>

## ► Tous les élèves (1<sup>er</sup> degré)

### MIEUX ACCOMPAGNER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Une politique de suivi ciblé sur deux axes.
<b>ACTIONS</b>	<p>Amélioration du taux de validation des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- pour les langues : A1 (LVE et langue corse en filière standard) A2 en filière bilingue</li><li>- dans le domaine de la maîtrise de la langue : rédaction orthographe</li></ul> <p>Réduction de l'absentéisme pour viser la restauration des temps d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- en retenant les tous derniers jours de l'année scolaire pour<ul style="list-style-type: none"><li>* la diffusion des livrets scolaires et LPC</li><li>* l'organisation de la fête de fin d'année</li></ul></li><li>- en organisant l'après midi de PS de maternelle en fonction de l'organisation du temps de repos<ul style="list-style-type: none"><li>* sans récréation</li><li>* après un repos qui a débuté pendant le temps de la cantine</li><li>* par un retour à l'école dont les modalités sont actées dans le règlement intérieur si le repos a eu lieu au domicile</li></ul></li></ul>
<b>INDICATEURS</b>	<p>Nombre d'élèves ayant validé ces compétences dans le cadre des paliers 1 et 2 du socle commun.</p> <p>Taux de présence annuel des élèves.</p>

## ► Tous les élèves de la 5<sup>e</sup> à la terminale

**MIEUX ACCUEILLIR**

**MIEUX ACCOMPAGNER**

**MISE EN ŒUVRE** Une politique de suivi et d'orientation positive pour tous les élèves.

**ACTIONS**

Élaborer un parcours de découverte des métiers et des formations dans chaque collège et lycée.

- Mise en œuvre de la charte académique « Parcours de Découverte des Métiers et des Formations »
- Établir une continuité du parcours de découverte sur trois années et intégrer ce PDMF au projet d'établissement.
- Développer la liaison collège-lycée pour assurer la cohérence des parcours de formation dans le cadre du PDMF (notamment les stages d'observation et de découverte en LP pour les collégiens)
- Sensibiliser les personnels (professeurs principaux, enseignants, documentalistes, conseillers principaux d'éducation...) à la démarche en orientation et aux outils pédagogiques disponibles « ONISEP », « EDUSCOL » ...
- Renforcer les partenariats (C.I.O. , lycées-universités, entreprises, divers organismes et associations...).
- Inclure la dimension égalité Filles-Garçons dans les séquences ex : Développer l'information /filières technologiques et scientifiques pour les filles des classes de 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, terminale
- Accorder une place à la construction du projet dans l'Accompagnement Personnalisé en seconde.

**INDICATEURS**

- Nombre de participants à la réunion annuelle du comité de pilotage du PDMF.
- Nombre d'actions de formations et de participants sur l'orientation et ses outils.
- Nombre de partenariats mis en place dans le cadre du PDMF.
- Part des heures consacrées à l'orientation dans l'accompagnement personnalisé.
- Taux de passage filles-garçons, demandes par filière.

## ► Les élèves de la voie professionnelle

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

**MISE EN ŒUVRE** Poursuivre la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle pour mieux accueillir, mieux accompagner et mieux former les élèves.

**ACTIONS**

Dans chaque établissement, favoriser le développement de projets :

- d'accueil
- d'accompagnement
- en lien avec les référentiels de formation

Accompagner les établissements pour augmenter le niveau de réussite des élèves :

- Mieux impliquer les instances de l'établissement et plus particulièrement, le conseil pédagogique
- Formaliser dans chaque établissement une stratégie d'accompagnement personnalisé destinée à faire progresser chaque élève.
- Mettre en place des outils en adéquation avec les stratégies développées (Questionnaires/fiches navette/grilles d'auto évaluation/livret de suivi de l'accompagnement du professeur, livret de suivi de l'accompagnement de l'élève/portfolio, bilan de compétences...).

Mieux articuler les enseignements généraux avec les enseignements professionnels :

- Choisir de manière judicieuse, en lien avec la spécialité, les disciplines devant s'inscrire sur les heures d'EGLS
- Formaliser de façon pertinente les heures d'EGLS dans les emplois du temps des élèves.

Développer les passerelles entre les voies générales, technologiques et professionnelles, et favoriser la fluidité des parcours.

Développer l'usage des Espaces Numériques de Travail dans les pratiques pédagogiques.

**INDICATEURS**

- Nombre de projets par établissement.
- Nombre de projets par classe.
- Existence d'un projet d'accompagnement formalisé, depuis sa conception (pertinence des choix effectués), sa mise en œuvre (aspect organisationnel) jusqu'à son impact sur les pratiques pédagogiques.
- Nombre d'élèves accompagnés sur 3 ans.
- Nombre d'accompagnateurs.
- Nombre d'outils d'accompagnement.
- Nombre de disciplines inscrites sur l'EGLS par section.
- Nombre d'heures d'EGLS par classe sur le cycle de 3 ans.
- Pertinence des actions engagées.
- Nombre d'élèves ayant bénéficié de passerelles.
- Nombre d'espaces numériques partagés : classes/professeurs/élèves.

## Valorisation de la voie professionnelle

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

**MISE EN ŒUVRE** Valoriser la voie professionnelle au bénéfice des publics accueillis.

### ACTIONS

Favoriser la connaissance des métiers et des formations professionnelles :

- Développer la mise en place, dès la classe de 5<sup>e</sup>, des parcours de découverte des métiers et des formations visant à construire une orientation positive.
- Renforcer la participation des élèves à l'option DP3.
- Optimiser le fonctionnement pédagogique des 3<sup>e</sup> « prépa pro ».
- Encourager les projets porteurs de la vie professionnelle, tels que les minis-entreprises.
- Développer l'information sur les métiers et les formations auprès des élèves et des enseignants des collèges (écoles/entreprises).

Favoriser l'égalité filles/garçons au sein des sections professionnelles :

- Faire tomber les préjugés liés aux métiers.
- Faciliter le parcours des filles souhaitant intégrer une section industrielle et des garçons, souhaitant intégrer une section tertiaire. Valoriser leur réussite.

Rendre la voie professionnelle davantage attractive :

- Développer l'enseignement bilingue en bac pro pour favoriser les poursuites d'études et l'insertion professionnelle.
- Développer l'europeanisation des périodes de formation en milieu professionnel par le biais des programmes communautaires pour élargir le champ de vision et celui des compétences.
- Développer les possibilités de formation par l'apprentissage en LP.
- Réaffirmer le rôle des lycées des métiers dans la politique académique liée à l'enseignement technologique et professionnel et développer des formations de niveau III en LP.

- Favoriser la mixité des publics (scolaires/apprentis/contrats pros) afin de pérenniser et de valoriser des formations à faible flux ou en déficit d'image.

Mettre en cohérence la carte des formations avec les potentialités d'emploi :

Institutionnaliser une étroite collaboration avec les différents partenaires et notamment, les branches professionnelles et la CTC.

### INDICATEURS

- Nombre de collèges mettant en place le parcours de découverte.
- Nombre de parcours formalisés.
- Nombre d'élèves inscrits sur l'option DP3h.
- Nombre de projets pédagogiques formalisés dans le cadre de la 3<sup>e</sup> prépa pro.
- Diversité dans les spécialités choisies par les élèves à l'issue de la 3<sup>e</sup> prépa pro.
- Nombre de projets « collégiens » en lien avec les métiers.
- Nombre de filles intégrant les sections industrielles et nombre de garçons intégrant les sections tertiaires.
- Nombre de décrocheurs/Nombre d'abandons en 1<sup>e</sup> année de CAP et de bac pro.
- Nombre d'élèves effectuant leur PFMP au sein d'un autre pays européen.
- Nombre de formations en apprentissage en LP.
- Nombre de BTS implantés en LP.
- Nombre d'apprentis ou de contrats pro intégrés dans les formations initiales scolaires.
- Nombre de conventions partenariales.